

# En bordée de Dol-de-Bretagne à Saint-Malo version II

Week-end du samedi 8 et dimanche 9 septembre 2018

**Niveau : Moyen +**

Nombre de personnes : 10 y compris l'organisateur.

Début de validation des inscriptions : **mardi 5 juin 2018**



*La Cité Corsaire de Saint-Malo*

Destination pour ce week-end de début de rentrée la Côte d'Emeraude avec les huîtres de Cancale pour commencer et les crêpes de Saint-Malo pour finir, voici un bon cocktail pour passer un week-end de dégustation sportive tel sera notre programme.

## PROGRAMME

### **Vendredi 7 septembre :** (journée de transport)

En fonction de votre type de transport (SNCF ou autre) pour vous rendre à Dol-de-Bretagne pendant cette journée, le RV prévu est en gare à 20h12 (voir § Transport). Regroupement puis destination notre hébergement en hôtel à proximité immédiate de la gare. Possibilité d'arrivée tardive, prévenir l'organisateur dans ce cas.

### **Samedi 8 septembre :** *Dol-de-Bretagne – Cancale Port Picain*

Petit déjeuner à l'hôtel et début de la randonnée par la visite de Dol-de-Bretagne et de son marché poursuivie de l'ascension du Mont Dol (61m), Le Vivier sur mer et le sentier côtier pour Hirel, Saint Benoit des Ondes puis Cancale avec une dégustation d'huîtres (non comprise) et Port Picain destination de notre soirée pour un hébergement en AJ. Repas (non compris) pris à proximité dans un restaurant à Port-Mer.



Distance 24 km environ.

**Dimanche 9 septembre : Cancale Port Picain – Saint-Malo**

Après un bon petit déjeuner, nous débuterons le sentier côtier pour Port Mer, la Pointe du Grouin, La Guimorais, la Pointe du Menga, Rothéneuf puis Saint Malo et sa ville fortifiée que nous prendrons le temps de visiter ou nous ne manquerons pas de déguster une ou plusieurs bonnes crêpes (non comprises) avant notre départ dans un établissement réputé sur les remparts. En fonction de la météo, une baignade optionnelle sera proposée au préalable sur le merveilleux site de la plage du Sillon.



Distance 29 km environ avec du dénivelé significatif sur le sentier côtier

*Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment notamment en fonction des conditions de terrain posant danger, de cohésion du groupe ainsi que des conditions de météo sur le sentier du littoral et pour d'autres raisons de sécurité. **Une baignade libre en mer étant proposée, l'organisateur décline toute responsabilité concernant un accident occasionné par celle-ci, cette dernière étant optionnelle à la randonnée et est laissée au libre choix de chacun.***

**Coût prévisionnel : 95€** comprenant :

- Les hébergements en hôtel et en AJ avec les petits-déjeuner,
- la contribution aux frais de fonctionnement du CAF,
- la participation aux frais de l'organisateur : réservations TGV, hébergements, cartographie, correspondance et téléphone ;

mais ne comprenant pas : **les repas du midi et du soir**, les en-cas et boissons diverses en journée, les dégustations d'huîtres à Cancale et de crêpes à Saint-Malo ainsi que les transports SNCF.

**RENSEIGNEMENTS**

**Niveaux physique** : Moyen + (accessible aux personnes pratiquant régulièrement la randonnée, port du sac à dos pendant deux jours).

**Niveau technique** : Randonnée sur sentier côtier, passage sur la plage possible suivant la marée.

**Transport** :

**Aller** : vendredi 7 septembre 2018 – Départ de Paris Montparnasse par TGV à 17h52 pour Rennes arrivée 19h24 puis correspondance par TER à 19h34 pour Dol-de-Bretagne arrivée 20h12.

**Retour** : dimanche 9 septembre 2018 – Départ de Saint-Malo par TGV à 18h47 pour Paris Montparnasse arrivée 21h52.

**Repas (non compris)**:

- **Pour le midi** : à tirer du sac. Possibilité de ravitaillement à Cancale le samedi en fin d'après-midi pour le pique-nique du dimanche.
- **Dégustation d'huîtres à Cancale et de crêpes à Saint-Malo sur les remparts** : prévoir quelques dizaines d'euros pour un moment de convivialité.
- **Pour le soir** : *Le repas du premier soir devra être pris avant le RV en gare de Dol-de-Bretagne.* Pour le samedi, il sera pris dans un établissement en bord de mer à Port-Mer. Assiette / Plateau de fruits de mer sur commande, l'organisateur prendra contact avec les participants pour réservation.

**Hébergement** : Hôtel + Auberge de Jeunesse. Lit individuel assuré sauf à l'hôtel (**possibilité de mixité dans les chambres suivant la composition du groupe**). Draps et couverture fournis à l'AJ.

**Équipement et matériels à emporter** : Prendre des vêtements adaptés pour la randonnée côtière avec des chaussures à semelle VIBRAM. Nécessaire de toilette et de soins, crème solaire, chapeau. Maillot de bain et serviette. **Chaussures ou sandales et vêtements pour le soir au restaurant**. Gourde 2 litres mini. Barres énergétiques. **Carte CAF**.

**Inscription** : demande en ligne (**après demande d'accord de l'organisateur**) par courrier ou auprès du secrétariat du CAF Ile de France dès la parution de la fiche technique et validation des inscriptions à partir du mardi 5 juin 2018 (selon la règle des priorités si places insuffisantes le jour de validation). L'inscription n'est effective qu'après le versement de 95€ (**Chèques Vacances ANCV acceptés au format papier uniquement, pas de e-Chèque-Vacances**). Vous pouvez consulter les [règles de remboursement en cas d'annulation](#), et souscrire une assurance annulation lors de votre inscription.

**Pour en savoir plus** : cartes topographiques IGN 1116 OT et 1215 OT

A bientôt, Jean-Philippe.



*La Pointe du Grouin*